

## **Intervention sur la délibération portant création de la Mission d'Information et d'Évaluation "La politique dédiée au périscolaire à Paris".**

Mes cher-e-s collègues, j'approuve pleinement l'utilité de cette Mission d'Information et d'évaluation sur le thème "La politique dédiée au périscolaire à Paris".

J'espère que cette MIE nous permettra de faire un bilan approfondi de l'application de l'aménagement des rythmes éducatifs à Paris. J'espère qu'elle permettra d'entendre tous les acteurs sur cette réforme qui ne me semble toujours pas être bénéfique pour les jeunes parisiens et les jeunes parisiennes.

J'espère que nous pourrons analyser plus finement les conséquences sur les confusions entre les temps scolaires et périscolaires que cette réforme continue de faire peser.

La mobilisation a permis néanmoins d'obtenir des améliorations sur le périscolaire; je pense aux batailles que nous avons relayées avec mes camarades communistes pour la création de la filière animation, pour la titularisation des précaires, mais aussi aux revendications que nous avons soutenues pour les ATE et les ASSEM.

Mes cher-e-s collègues, malgré des avancées, la précarité existe toujours dans les centres de loisir parisiens. Le turn over du en grande partie aux contrats précaires pèse sur les équipes et les conditions d'encadrement des activités.

Concernant les associations qui sont impliquées dans les temps périscolaires, j'espère que nous saurons entendre et analyser les manques de moyens qui leur sont alloués qui condamnent nombre d'associations à ne pas s'y impliquer, d'autres à reconnaître que cela leur pose beaucoup de difficultés.

L'ARE et l'implication des associations aux côtés du périscolaire ont-ils réellement permis des innovations ? Si oui, pourquoi le périscolaire serait-il à la traîne côté innovation ? Nous devons analyser également les moyens mis dans la formation continue, les centres ressources afin de voir s'ils sont suffisants.

La question des sorties, des problèmes liés au transport, du fait des choix budgétaires que je conteste devra également être pris en compte. Pour nombre d'enfant, toutes les vacances se déroulent dans les centres de loisirs. Les minis séjours devraient être démultipliés ainsi que les sorties à la journée très prisées.

La qualité de notre périscolaire est déterminante pour l'épanouissement des petits parisiens. Les travaux de cette onzième MIE seront déterminants. Tout en ayant conscience des améliorations qui ont été faites ces dernières années, j'espère qu'ils déboucheront sur un engagement plus fort de la ville.

Je vous remercie.